

CERTIFICAT

DÉCERNÉ À

Augustin Chaubert

Pour avoir **terminé avec succès** la formation :

Autorisations de séjour et de travail

La présente certification atteste que le ou la titulaire est en mesure de comprendre et d'appliquer les réglementations relatives aux autorisations de séjour et de travail en Suisse, de gérer les démarches administratives liées aux demandes de permis, de conseiller les employeurs et les collaborateurs, et de garantir la conformité aux dispositions légales en vigueur.



Date : 17 avril 2026

Certificat n° : 4070-8356-2269-1408

Nadia Lorenz
Responsable de formation